



Compte-rendu CTLocal d'octobre 2021 (2ème convocation)

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Un comité technique local (CTL) était convoqué le 06 octobre, il a été boycotté en première instance par Solidaires qui a le quorum à lui seul (4 élus titulaires) donc le CTL ne peut pas se tenir, nous avons également boycotté (1 élu titulaire) ; nous ne savons pas pour FO (2 élus titulaires) qui ne communique pas avec les autres organisations syndicales (OS) ; le CTLocal a été reconvoqué le 12 octobre, en deuxième convocation l'instance n'a plus de quorum, il se tient dès qu'une OS siège.

Nous avons donné dans notre déclaration des faits sur la réalité dans les services, nous avons constaté des éléments et des données fausses sur les documents de ce comité transmis par le directeur, nous avons posé des questions sur l'emploi notamment qui dérangent visiblement Monsieur le directeur qui après ses tentatives de blabla habituel a avoué qu'aujourd'hui ils ont des hypothèses de suppressions d'emploi locales mais qu'il ne veut pas les donner ; que c'est fin octobre qu'il aura le chiffre de suppression d'emploi dans notre département.

Le directeur a reproché à la CGT de ne pas écouter son blabla en première convocation pourtant l'élu cgt a été le seul présent à le prendre en note : « nous tenons compte de l'évolution des comportements de nos usagers » ; des "élus sont en attente, des choses changent dans ce que disent les élus" ; "nous avons des chiffres sur le SGC" ; "des chiffres nationaux sur les relations usagers" ...

Mais par contre aucune remarque ou réponse aux faits (lus dans les déclarations qq secondes avant sa prise de parole), que vivent ses services parfois à quelques dizaines de mètres de son bureau.

Comme d'habitude depuis la révision des règlements locaux, nous avons eu deux fois un quart de journée (grâce à la reconvoque car sinon ce n'était qu'un quart de journée...) pour examiner les points à l'ordre du jour (29 pages dont la création du SGC de Narbonne et disparition de Leucate et Durban, fin du SIP-SIE de Limoux et création d'une antenne SIE Limoux à Carcassonne ...) . Nous voyons donc encore une fois dès le début de ce comité technique que ces échanges sont comprimés. Tous les élus, tous les intervenants ne pouvaient au surplus pas être en présentiel à cause d'une pièce trop petite mais nous avons fait remarquer que nous étions 17 dans cette même pièce le jour de l'accueil du 1er septembre, ce à quoi la direction a répondu que c'était possible mais en formation « classe », ce que nous avons bien noté pour les prochains CTLocal. **Enfin nous aurons droit à deux coupures** complètes avec les chefs de services et intervenants en audio, sans compter qu'il fallait parler en hurlant tout le long de la séance pour les élus les plus éloignés du captage de son (la CGT notamment) ou que le directeur fasse le perroquet de nos questions afin que ceux en audio entendent ... ! Sans commentaires....

En guise de réponse aux liminaires, M le Directeur explique qu'il y a une baisse de 52 % de la fréquentation, « que faire la queue à des guichets ça n'intéresse plus les usagers », que les plateformes téléphoniques sont passées de 7 à 17, que le taux de réponse est de 90 % sur la campagne déclarative, qu'un sondage national donne 87,5 % de satisfaction.

Les remarques sont faites par la CGT que nous avons été dans une période spéciale de crise sanitaire que les « 17 » CDC, cela inclut les CIS, les CPS qui répondaient déjà aux usagers ce qu'il a oublié de mentionner..., que le chiffre de 90 % comprend le soutien des SIP qui a représenté plus encore que les CDC eux mêmes et qu'il a oublié de le mentionner, que le chiffre de 87,5 % n'est pas surprenant au regard des quelques 90 % observés habituellement pour la satisfaction suite à un accueil physique ... le directeur a annoncé la création de 7 EFS supplémentaires ce qui les portera à 17 dans l'Aude. A ce sujet il répond à notre liminaire qu'il ne connaît pas le coût financier des publicités faites à ce sujet au moment par exemple des spots de météo sur les chaînes publiques mais qu'il imagine que cela doit coûter cher.

Création du SGC de Narbonne au 01 janvier 2022.

Fo commence par expliquer qu'il regrette que son action et celle d'Arnaud contre les SGC pour qu'ils fonctionnent bien une fois créés n'ait pas été comprise. Pourtant nous ne voyons pas bien ce qui n'a pas pu être compris et par qui ; cela est l'activité normale du syndicat de lutter pour empêcher de mauvaises restructurations puis si elles n'ont pas pu être repoussées de se battre contre les injustices et mauvaises conditions de travail qu'elles génèrent y compris par leurs « abrogations ». C'est ce que fait modestement notre section CGT en tout cas et nous n'avons pas été les derniers dans ce combat. On ne peut que regretter que FO, syndicat surtout fort dans les trésoreries n'ait pas pu mener un combat plus fort et ne soit même pas venu aux dernières luttes de septembre pour défendre Leucate et Durban-Corbières. Il est autre chose de se battre pour des places pour « soi », ses propres « listes d'aptitudes », de jouer la comédie en CTL ou d'utiliser des crédits temps syndicaux pour préparer ses candidatures promotionnelles pour cadre supérieur.

Le débat s'engage sur les M57 prioritaires d'après ce que dit la direction or jusqu'ici considérés comme une aide et non une priorité à traiter, ainsi que sur le travail au quotidien fait par les A des trésoreries qui disparaissent (et qui ne sera pas fait par les CDL) mais que M. Demonet pense que la rationalisation des tâches permettra d'absorber. **Des renforts sont également prévus (pris ailleurs en situation de suppressions d'emploi à la DGFIPI) si besoin d'après la direction qui précise qu'elle essaie d'éviter des suppressions d'emplois dans des services l'année de leur création ... !** Demonet reprécise qu'une antenne de SGC (comme Lézignan par exemple) peut

exister avec un point d'ouverture au public en son sein.

M. Durantin comme la CGT demande que soit surveillée la cohésion entre deux équipes d'un même service ainsi coupé en deux et avec une égalité de traitement par le CDS, sujets déjà abordés pour la création du SGC de Carcassonne (antenne Castelnaudary) et de Limoux (antenne Quillan). La question du courrier est posée avec une sacoche spécifique qui n'enchant pas la direction. **Nous faisons remarquer que les liaisons ressemblent à du travail en plus et une usine à gaz.**

En direct sur intranet la direction cherche le nouveau nombre de kms domicile travail qu'elle n'a pas mis pour les agents qui vont perdre leur poste et nous les sort approximativement en annonçant que trois cas posent problème en terme de dégradation des conditions de travail, deux sur Leucate et un sur Durban-Corbières. Contrairement aux explications données par la direction, les agents sur place nous ont dit avoir le sentiment que la direction n'a pas pensé à grand-chose les concernant et ne s'est pas renseignée sur la possibilité de travailler dans des EFS ou autres points qui amoindrieraient les changements de leur vie de travail pour ceux qui n'ont rien demandé. A noter une rupture conventionnelle demandée par l'agent sur un des deux sites, agent accompagné par notre syndicat Cgt pour ces démarches douloureuses.

Fermeture du SIP-SIE de Limoux et création d'une antenne SIE Limoux du SIE de Carcassonne.

Les documents présentés pour cette réorganisation du SIE de Carcassonne et l'antenne de Limoux étaient par ailleurs tellement truffés d'erreurs que nous ne pouvons toutes les lister (voir sur notre site scan de ces documents corrigés par les agents du SIE Limoux eux-mêmes). Les agents ont été scotchés aussi quand ils ont lu qu'ils étaient en accord avec le projet ... ce qui est exactement l'inverse et qu'ils nous ont mandatés de dire en direct à la direction lors de ce CTL (effarant car c'était exactement l'inverse qui avait été précisé dans la réunion organisée par la direction...). Même le fonctionnement organisationnel du SIE de Limoux était faux, ... très pratique pour prétendre le réorganiser

Sur l'emploi, le directeur dit qu'il n'y a pas de minimum en emploi pour une antenne, trois emplois pourquoi pas il n'y aurait pas de « normes » bien que la DG ait écrit le contraire au début de sa « géographie revisitée ».

Questions diverses :

Sur la question du SDIF évoquée dans notre déclaration, notre syndicat a finalement tenu à informer la presse et les élus que le Service Départemental des Impôts Foncier créé au 01/09/2021 pour centraliser tous les sujets sur le calcul et l'évaluation des taxes foncières, est dans l'incapacité de répondre aux seuls numéros notés sur tous les avis de taxe foncière des contribuables de l'Aude. La direction a admis en direct et en s'excusant suite à des questions de la CGT, qu'ils n'ont pas réussi à paramétrer l'autocom de Carcassonne comme prévu (car trop "vieux") et qu'ils s'en sont aperçu le 1er septembre ... qu'ils ne savent quand ils pourront re-essayer car une seule personne est spécialiste et absente, et que même les essais ne sont pas certains d'aboutir. A notre question de savoir s'ils avaient prévu et quand de prévenir les tiers

professionnels et usagers, la direction a répondu "NON", qu'elle ne le ferait pas, laissant ainsi tous les usagers appeler sans résultat et particulièrement agacés à juste titre aux autres numéros de téléphones accessibles ou à l'accueil. Cette situation est indigne et nous avons donc décidé de prévenir la presse et les élus. Voilà deux ans maintenant que cette création, qui a supprimé des emplois et missions à Limoux et transformé Narbonne en antenne de Carcassonne pour les taxes foncières, était prévue et rien n'a été fait depuis deux ans. **D'autres preuves trop longues à expliquer montrent l'impréparation et le je m'en foutisme de la haute bureaucratie de notre administration, incapable d'assumer, de se remettre en cause et d'agir,** très capable de se cacher derrière une apparence de modernité et de fausse rentabilité.

Ces preuves concernent l'absence de numéro sages d'un service, le non paramétrage d'imprimantes pour l'ordonnancement impossible sur le SIP de Limoux (qui continue à faire une partie des contentieux TF liés aux conditions de revenus des contribuables ainsi que les gracieux), la non impression des fiches après ordonnancement etc

400 mels étaient à gérer par le SDIF dès les premiers jours. Sur un site les contribuables appellent excédés de ne pouvoir joindre le SDIF et débarquent même sur place en faisant le scandale. Mais la direction n'en n'a que faire, elle encaisse et fait carrière sur la base de l'incompétence ; allez-vous-en, retournez dans les services, faites du contrôle fiscal, vous serez formés si vous ne savez pas et laissez les agents organiser, planifier, décider !

Par ailleurs la direction a sorti une excuse bidon à ce jour, sur l'autocom dont nous demandons le changement depuis 10 ans, comme quoi la DG, en vue du passage au TOIP, l'a empêchée d'en acheter un autre... mais le passage au TOIP (téléphone par internet) n'est prévu que depuis 4 ans maximum, la direction n'a pas su répondre et commença à s'agacer. **L'agacement fut complet quand la Cgt a déclaré officiellement que de ne pas vouloir prévenir les usagers de ce problème était scandaleux et serait rendu public, le directeur ne voulant même pas prévenir la DG !!!**

Ainsi à 12h45 sans prévenir le directeur décide de quitter la salle (de quel droit?), il aurait très bien pu faire une interruption de séance s'il ne se sentait pas bien. Non il devait avoir faim tandis qu'il cantonne des ordres du jour importants à une seule demi-journée. A noter que les camarades de Solidaires ont volontairement refusé de participer aux « débats » de ce CTL mais qu'ils sont quand même intervenus au moment du sujet des QD sur le SDIF. Egalement le représentant CGT (la CGT n'a qu'un élu) est resté debout toute la séance en signe de protestation et de détermination ce qui a visiblement gêné la direction demandant à plusieurs reprises à notre élu de s'asseoir et faisant semblant de ne rien comprendre à savoir si on participait à un CTL ou pas alors que quand un CTL est ouvert ce qu'a fait la direction et que l'on reste sur place, que l'on y assiste (que l'on parle ou pas) nous en faisons partis. C'est le B.A.BA.

Contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11

Pensons à voter en 2022 pour garder le seul élu CGT dans les comités techniques - qui deviendront des CSA (!) - de notre DDFIP 11.

cgt.ddfip11@dgifp.finances.gouv.fr; cgt.ddfip11@gmail.com